



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

chômage de longue durée

Question au Gouvernement n° 1736

Texte de la question

CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

M. le président. La parole est à M. Francis Vercamer.

M. Francis Vercamer. Madame la ministre, notre pays compte 2 648 200 personnes au chômage de longue durée, un chiffre en augmentation de 5 % en un an. Parmi elles, 1 180 500 personnes sont sans emploi depuis plus d'un an, soit une hausse de 4,3 % en 2018 ; 568 400 sont au chômage depuis plus de deux ans, soit une hausse de 9,9 % ; et 899 300 personnes le sont depuis plus de trois ans, soit une hausse de 3 %. Ces chiffres nous rappellent que les chômeurs inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an représentent près de la moitié des demandeurs d'emploi fin 2018.

Si le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 1,5 % sur un an, le chômage structurel de longue durée poursuit ainsi sa hausse, année après année. Il se concentre dans les banlieues, les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les territoires ruraux.

Madame la ministre, cette situation est grave, trop grave et trop complexe pour que l'on en fasse un sujet de polémique. Le chômage de longue durée, c'est le chômage qui détruit l'espoir, que l'on soit jeune ou senior. C'est celui qui mine la personne qui le subit comme il mine la cohésion sociale de notre pays.

Sans doute les pactes régionaux d'investissement dans les compétences vont-ils dans le bon sens. Mais il s'agit de réponses de long terme. Or on ne peut pas renvoyer au long terme celles et ceux qui sont, depuis trop longtemps, sans solution à court terme. Des initiatives innovantes existent pourtant, comme l'expérimentation des territoires zéro chômeur de longue durée.

Mes questions sont donc simples : quand le Gouvernement compte-t-il étendre cette expérimentation ? Plus globalement, quelle mesure d'ampleur va-t-il appliquer pour endiguer le fléau du chômage de longue durée ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Merci de vos mots, monsieur le député. Je les approuve : sur les bancs de cet hémicycle, nous combattons tous le chômage de longue durée, par-delà nos différentes sensibilités.

Les chiffres du Bureau international du travail – que vous avez rappelés – montrent qu'en France, près de 45 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an. Vous l'avez dit, il faut en la matière rompre un cercle vicieux : le

découragement, lorsque les périodes de chômage se succèdent, gagne parfois du terrain ; or, lorsqu'il l'emporte, les compétences reculent et il devient de plus en plus difficile de trouver un emploi.

À ce problème structurel, nous avons décidé d'apporter une réponse structurelle : le plan d'investissement dans les compétences, qui va permettre de former au cours du quinquennat plus d'un million de chômeurs éloignés durablement de l'emploi.

Vous étiez d'ailleurs présent, monsieur le député, à Euratechnologies, à Lille, le 8 février dernier, pour la signature du pacte régional d'investissement dans les compétences, lequel concerne plus de 320 000 jeunes ou demandeurs d'emploi dont le niveau de qualification est inférieur au baccalauréat. L'État mobilisera dans ce cadre plus de 800 millions d'euros en cinq ans, doublant ainsi l'investissement réalisé par la collectivité régionale. Cet investissement massif vise à la fois à garantir l'accès des publics fragiles aux parcours certifiants et à répondre plus agilement aux besoins en compétences, qui divergent en fonction des territoires.

Lutter contre le chômage de longue durée, c'est aussi apporter des réponses par l'innovation sociale. Vous avez mentionné à cet égard l'expérimentation des territoires zéro chômeur de longue durée, défendue par Laurent Grandguillaume, qui a siégé sur ces bancs ; elle donne des résultats intéressants que les services de l'État, vous le savez, regardent avec attention. L'expérimentation doit encore se poursuivre afin que nous puissions porter sur elle un regard vraiment précis et objectif. Mais nous y sommes ouverts, pour une raison simple : je le répète, nous avons en commun le combat contre le chômage de longue durée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Francis Vercamer](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1736

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 mars 2019](#)